



INFORMATIONS ET PRE RESERVATIONS DES MERCREDIS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

A retourner impérativement avant le 2 SEPTEMBRE 2019.

L'accueil de loisirs de Rouffignac géré par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme, sera ouvert les mercredis de 7H30 à 18H30.

Vous aurez la possibilité d'inscrire votre (vos) enfant(s) en journée complète ou en ½ journée avec repas. La réservation se fait au mois et est obligatoire.

- Une préinscription (ci-dessous) est à remettre à Madame SZOLGA Sandrine (directrice de la structure), celle-ci vous remettra le dossier administratif à remplir ainsi que le règlement de la structure.
- Les enfants scolarisés à la rentrée de septembre 2018 pourront être accueillis au centre de Rouffignac les mercredis et les petites vacances (sauf vacances de Noël).

Pour cette période, notre machine à traverser le temps se posera à l'époque des Temps Modernes.

A retourner à : SZOLGA Sandrine (s.szolga@cc-vh.fr)/06/82/28/94/10/ ALSH de Rouffignac
Ecole Pierre Khantine, service périscolaire

Nom du responsable légal(e) :
Adresse :
N° de Téléphone :
Adresse électronique :
Nom et prénom de l'enfant :
Date de naissance : Age :
Ecole : Classe :

Pré réservation : Merci de mettre une croix sur la formule et dates souhaitées

	Journée complète ALSH	Journée ALSH avec activités sportives*	½ journée + Repas
Mercredi 4 septembre			
Mercredi 11 septembre			
Mercredi 18 septembre			
Mercredi 25 septembre			

* les activités sportives sont : football (ASRP), multisport (Amicale Laïque). Les enfants sont ramenés au centre après leurs activités sportives à partir de 16h30 (aucun enfant ne sera récupéré avant).

Le planning vous sera transmis début septembre et sera mis sur le site de la CCVH.

Vous recevrez une confirmation écrite de l'inscription de votre (vos) enfant(s).

Vous pouvez bénéficier de réductions supplémentaires sur présentation de « bons vacances » de la MSA . Pensez à les fournir avec le bulletin d'inscription de votre enfant.

Tarif par jour : Quotient familial Entre 0 et 326 : 6,99 euros

Entre 624 et 833 : 6.49 euros

1000 et + : 9.49 euros.

Entre 327 et 623 :7,49 euros

Entre 834 et 999 :8,49 euros

Ces montants tiennent compte des aides de la CAF.

Signature des parents :